Place de la Gare 7 3960 Sierre +41 27 452 27 27 www.raiffeisen.ch/sierre sierre@raiffeisen.ch

#### Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes de transaction			
Compte privé sociétaire	<ul> <li>Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations depaiement / transactions sur titres</li> <li>Cartes de débit et de crédit</li> <li>Réservé aux sociétaires de la Banque Raiffeisen</li> </ul>	• Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment	0.000 %
Compte privé	Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations de paiement / transactions sur titres Cartes de débit et de crédit		0.000 %
Compte privé EUR	Compte destiné aux opérations de paiement privées / transactions sur titres		0.000 %
Compte d'association	Compte permettant de traiter les opérations de paiement d'associations (à but non lucratif)		0.000 %

<sup>10</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2 % sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.



<sup>•</sup> En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10 % (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0 %).

#### Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1er novembre 2023 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes d'épargne			
Compte épargne sociétaire	<ul> <li>Constitution d'un patrimoine rémunéré à un taux préférentiel</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire</li> <li>Réservé aux sociétaires de la Banque Raiffeisen</li> </ul>	Jusqu'à CHF 20'000.— par trimestre libre     Au-delà, délai de préavis de 3 mois <sup>1)</sup>	1.250 %
Compte épargne	Constitution d'un patrimoine     Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire	Jusqu'à CHF 20'000.— par mois civil libre     Au-delà, délai de préavis de 3 mois <sup>1)</sup>	0.700 %
Compte épargne EUR	Constitution d'un patrimoine en euro     Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire	Jusqu'à EUR 10'000.— par mois civil libre     Au-delà, délai de préavis de 3 mois <sup>1)</sup>	1.500 %
Compte épargne caution de loyer	Garantie de loyer bloqué	Aucun retrait     Résiliation uniquement à la demande du locataire et du loueur	0.700 %
Compte épargne cadeau	<ul> <li>Constitution de patrimoine par des tiers (p.ex. parrain, grands-parents) ou par les parents pour les enfants et les jeunes jusqu'à leur 18<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Droit de disposition entièrement dévolu au(x) tiers (titulaire(s) du compte)</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul> <li>Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois¹¹</li> <li>A partir de CHF 20'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	0.850 %

<sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2 % sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

<sup>•</sup> En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10 % (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0 %).

<sup>•</sup> Les livrets d'épargne ne sont pas rémunérés.

#### Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1er novembre 2023 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Prévoyance			
Compte de prévoyance 3a	<ul> <li>Epargne-prévoyance fiscalement avantagée, dans le cadre du pilier 3a</li> <li>Compte d'épargne pour l'acquisition d'un logement ou l'amortissement d'un logement à usage propre</li> </ul>	Disponibilité selon le règlement actuel compte de prévoyance 3a et  • tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours¹¹⟩  • tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours¹¹⟩	1.200 %
Compte de libre passage	Placement provisoire d'un capital de 2ème pilier (pilier 2b)	Disponibilité selon le règlement actuel compte de libre passage et  • tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours¹¹⟩  • tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours¹¹⟩	0.800 %

<sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2 % sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

<sup>•</sup> En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10 % (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0 %).

#### Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1er novembre 2023 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
YoungMember Plus			
Compte privé YoungMember	<ul> <li>Pour les adolescents et jeunes actifs âgés de 12 à 26 ans</li> <li>Compte servant au versement du salaire / argent de poche / opérations depaiement / cartes de débit</li> </ul>	<ul> <li>Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment</li> <li>A partir de CHF 10'000.– au taux d'intérêt du compte privé</li> </ul>	0.750 %
Compte épargne YoungMember	<ul> <li>Constitution d'un patrimoine pour les adolescents, étudiants et jeunes actifs de moins de 26 ans</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul> <li>Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	1.400 %
YoungMember Student	<ul> <li>Pour étudiants jusqu'à leur 30<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Compte servant au versement du salaire / opérations de paiement / cartes de débit et de crédit</li> </ul>	<ul> <li>Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment</li> <li>A partir de CHF 10'000.– au taux d'intérêt du compte privé</li> </ul>	0.750 %
Compte épargne jeunesse	<ul> <li>Constitution de patrimoine pour jeunes jusqu'à leur 18e anniversaire</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul> <li>Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois¹¹</li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	1.400 %

<sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2 % sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10 % (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0 %).

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes de traitement de titres			
Compte d'ordre de dépôt	Compte de traitement pour le dépôt de titres     Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire		0.000 %
Compte d'ordre de dépôt EUR & autres monnaies étrangères	Compte de traitement pour le dépôt de titres en euro & autres monnaies étrangères  Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire	Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment	0.000 %
Compte épargne en fonds	<ul> <li>Compte de traitement pour le plan d'épargne en fonds de placement</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opérations de paiement ni versement du salaire</li> </ul>		0.700 %